

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 OCTOBRE 2015 A 20 HEURES

COMPTE-RENDU

Etaient présents : MM. et M^{mes} Francis SIGOIRE, Nathalie PELLET, Yves MEYER, Béatrice MASSON, Claire GOMEZ, Jacques PIOT, Norbert MANUEL, Eliane BAZIN, Romain JARJAVAL, Annie CLAIR, Rachida MALTOUF, Jean-Christophe SOINNE, Rémi MAURICE, Maryse JULIEN, Sylvain LASSABLIERE, Danielle LERICHE, Dominique CALAIS, Marie DAVID, Rémi MAURICE, Magali RIBEIRO, Dam CA, Jacques RABELLINO.

Etaient excusés : M^{me} Ysabel LANNEZ, Julien GOUTEYRON (procuration à M. Jacques PIOT).

Monsieur le Maire ouvre la séance, remercie l'assemblée pour sa présence.

M. Norbert MANUEL se propose pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1/ Approbation du compte-rendu de la séance du 17 août 2015

Vote du Conseil : accord à l'unanimité.

2/ Acquisition de terrains

Monsieur le Maire propose l'acquisition de 3 parcelles de bois classés d'une contenance totale de 2 913m² pour un montant de 583 €. Cette propriété foncière permettra de participer à un éventuel futur remembrement des bois de la commune, le dernier ayant eu lieu il y a une cinquantaine d'années.

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

3/ Désignation des membres des commissions municipales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'élire les membres des commissions au scrutin public.

Pour chacune des commissions, il est fait appel à candidature.

Commission voirie et réseaux, environnement, sécurité :

Le Conseil propose de procéder aux remplacements de M^{mes} Maryse BLANC et Aurélie SOUALLE ; M^{me} Marie DAVID se porte candidate, et est élue à l'unanimité.

Commission bâtiments publics, patrimoine, marché :

Le Conseil Municipal décide de procéder au remplacement de M. Gaëtan SEGURA.
Monsieur le Maire propose la candidature de M. Jacques PIOT, qui est élu à l'unanimité.
Aucun autre candidat ne s'est présenté.

Commission aménagement de l'espace bâti, instruction des dossiers d'urbanisme :

Le Conseil Municipal décide de procéder au remplacement de M^{me} Maryse BLANC.
Monsieur le Maire propose la candidature de M. Jacques RABELLINO, qui est élu à l'unanimité.
Aucun autre candidat ne s'est présenté.

Commission affaires scolaires et périscolaires, jeunesse et sports :

Monsieur le Maire propose les candidatures de M. Dam CA et M^{me} Marie DAVID, qui sont élus à l'unanimité.
Aucun autre candidat ne s'est présenté.

Commission information, communication, TIC, organisation des cérémonies :

Monsieur le Maire propose la candidature de M. Dam CA, qui est élu à l'unanimité.
Aucun autre candidat ne s'est présenté.

Commission associations, économie locale, tourisme :

Aucune candidature en remplacement de M^{me} Aurélie SOUALLE.

Commission affaires financières, économiques et administratives :

Le Conseil Municipal décide de procéder au remplacement de M. Gaëtan SEGURA.
Monsieur le Maire propose les candidatures de M^{me} Claire GOMEZ et M. Jacques PIOT, qui sont élus à l'unanimité.
Aucun autre candidat ne s'est présenté.

4/ Election d'un délégué suppléant au SIEA

Il s'agit de désigner un nouveau délégué suppléant, en remplacement de M. Gaëtan SEGURA.

M. Jacques PIOT, candidat, est élu à l'unanimité.

M le Maire précise qu'en règle générale, le suppléant assiste aux réunions avec les délégués titulaires.

5/ Décisions modificatives n°04/2015 – Budget principal

Les modifications portent :

- Sur la section de fonctionnement, pour un solde total neutre entre recettes et dépenses
- Sur la section d'investissement, portant essentiellement sur le projet de la Gare

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

6/ Subventions aux associations

Après annulation de l'événement Intervillages pour manque de communes participantes, la subvention de 500 € attribuée à Animons Béligneux a été remboursée.

Après avoir reçu un appel à projet de la part de la bibliothèque communale fêtant ses 25 ans, la commission propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 €. La bibliothèque a bénéficié également d'une subvention du département d'environ 450 € pour l'organisation de cet événement.

Vote du conseil : accord à l'unanimité, deux conseillers ne participant pas au vote car faisant partie directement ou par conjoint interposé du bureau qui gère la bibliothèque.

7/ Convention ErDF : habillage d'un transformateur

M^{me} Béatrice MASSON soumet cette convention au vote du conseil permettant ainsi d'obtenir une participation financière d'ErDF de 500 € sur le projet de chantier d'été consistant à réaliser une fresque murale sur le mur d'enceinte du groupe scolaire englobant le transformateur. Ce chantier sera destiné aux jeunes Bélignards en 2016.

Cette convention s'inscrit dans le cadre des actions menées par ErDF en faveur de l'intégration des ouvrages dans l'environnement, améliorant ainsi le cadre de vie.

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

8/ Rapports sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement

M. le Maire évoque les sujets abordés dans ces rapports et précise qu'ils sont disponibles en mairie et seront en ligne sur le site internet de la commune.

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

9/ Emplois communaux

M. le Maire et M^{me} Claire GOMEZ précisent que les changements envisagés portent sur le personnel communal en rapport avec les Temps d'Activités Périscolaires. Il est rappelé que le taux d'encadrement est déterminé par des textes officiels. En cas d'évolution et pour pouvoir adapter rapidement le nombre d'encadrants au nombre d'enfants et leur assurer ainsi une sécurité optimum, M. le Maire propose d'obtenir l'accord du Conseil afin de pouvoir embaucher jusqu'à 3 intervenants TAP supplémentaires au maximum.

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

10/ Approbation de la modification simplifiée du PLU : 1AUD

Les services de l'Etat souhaitent que le conseil municipal vote la suppression du terme « projet d'ensemble » dans le règlement du PLU issu de cette modification simplifiée.

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

11/ Echos des commissions

- Commission urbanisme : une date sera à définir la semaine du 19 octobre pour traiter quelques dossiers.

- Commission information-communication

Le périodique est chez l'imprimeur pour la première mise en forme. Nous espérons le bon à tirer dans la semaine et il sera transmis à la commission pour une relecture. Il devrait être terminé fin octobre mais la personne qui le distribue sera absente à cette période. Les conseillers seront sollicités pour que chacun s'occupe d'un secteur pour la diffusion dans les boîtes aux lettres : ils en sont remerciés par avance.

La date de la soirée pour les nouveaux arrivants est reportée au vendredi 6 novembre suite à des problèmes de calendrier.

Une réunion de commission est à programmer la semaine du 19 octobre, date à définir, pour les manifestations de cette fin d'année.

- Commission affaires scolaires

Les effectifs des écoles sont les suivants :

Ecole maternelle : 170 élèves répartis en 7 classes

Ecole élémentaire : 279 élèves répartis en 11 classes

Prochaines dates importantes :

- 9 octobre 2015 : élections des représentants des parents d'élèves

- 3 novembre 2015 : conseil de l'école élémentaire

- 5 novembre 2015 : conseil de l'école maternelle

Trois classes de l'école élémentaire vont au centre nautique Lilo depuis le 16 septembre jusqu'au 17 décembre 2015 :

- un créneau le mercredi pour une classe. Le transport en bus est mutualisé avec Dagneux qui a un groupe d'élèves pour la même séance.

- un créneau le jeudi pour deux classes.

L'école élémentaire a commencé les séances au gymnase depuis le 17 septembre 2015.

TAP :

Le PEDT est revenu signé et la demande pour le versement du fonds d'amorçage a été faite.

A la maternelle : interventions de Madame ALLAMANNO, cours de sophrologie.

A l'élémentaire, les animatrices ont proposé aux enfants la réalisation d'un spectacle tout au long de l'année (rôle, décors, costumes) avec, à la clé, une représentation devant les parents.

CME : les élections ont eu lieu le mardi 29 septembre 2015 au matin : 22 petits conseillers sont élus pour ce nouveau mandat. Première séance prévue le jeudi 8 octobre 2015 à 19h avec remise du trousseau.

- Commission bâtiments

Afin de sécuriser les locaux, toutes les portes des classes ont été équipées de serrures.

Le budget des illuminations de Noël étant restreint cette année encore, seule La Valbonne sera équipée. Les abris-bus ont été équipés de nouvelles protections latérales.

- Commission associations

La commission a rappelé l'organisation de deux événements sur la commune dont l'opération "A 2 pas" des commerçants qui propose une soirée italienne le 9 octobre et, le 17 octobre, les 25 ans de la bibliothèque à la salle des fêtes dès 14h.

Un appel à projets dont le thème est "Histoire et patrimoine" est organisé par l'Aéroport. BHC sera candidate pour ses actions de sauvegarde du patrimoine de Béligneux en restaurant les salles du patrimoine et organisant les journées du patrimoine et nuit des musées. Une réunion est organisée à l'Aéroport le jeudi 15/10.

Le projet RAM (Relais Assistants Maternels) avance avec la modification des statuts de l'Association Les Bamb'Ain qui portera le RAM après élection d'un nouveau bureau.

La rentrée à la cantine et au périscolaire s'est bien passée : 220 enfants fréquentent la cantine. Quant au périscolaire, les enfants apprécient leur nouvel espace : 50 enfants le matin et 20 le soir en moyenne.

La commission souhaite également étudier la mise en place d'une Délégation de Service Public pour la gestion des services Restauration scolaire/Périscolaire/TAP.

Le 8 décembre se prépare activement par Béba ArtCom et les communes de Balan et Béligneux. Un appel aux élus est lancé pour aider à l'organisation (atelier illuminations et sécuriser le défilé et les points stratégiques de l'événement). Rappel du contexte des travaux de la gare.

La crêperie a fait une demande de terrasse pour le printemps 2016 avec une animation musicale. La commission étudie sa requête.

- Commission sécurité : le projet de vidéoprotection piloté par la communauté de communes évolue conformément au calendrier.

12/ Tour de table

- M^{me} Magalie RIBEIRO fait état de difficultés de voisinage dans le quartier de la Gare, liées à des nuisances sonores nocturnes. M. le Maire précise que le problème est connu et que des solutions sont étudiées avec les parties concernées, dont la gendarmerie qui effectuera de nouveaux contrôles ces prochains jours.
- M^{me} Magalie RIBEIRO interroge M. le Maire sur les articles parus dans les journaux au sujet de l'urbanisation du secteur du château de Chânes : M. le Maire répond que ce projet a été soumis à enquête publique en 2013, en respect des obligations légales, et que M. le commissaire-enquêteur a tenu compte de toutes les observations émises par les habitants qui se sont présentés à lui.
M. le Maire rappelle également que lui-même et les membres de la commission urbanisme ont reçu tous les habitants souhaitant prendre connaissance des éléments présentant cet important dossier, et ont évoqué les avantages portant sur la sécurisation de l'entrée de notre commune programmée à cet endroit
- M. Jacques RABELLINO souhaite remercier le conseil municipal pour son accueil chaleureux.

La séance est levée à 21h30.